

# LE FABIENNOIS

Municipalité de Saint-Fabien

septembre / octobre 2025

Élections municipales - 2 novembre 2025



La **période de mise en candidature** sera ouverte **du 19 septembre au 3 octobre**. Si vous souhaitez présenter votre candidature aux élections, passez d'abord au bureau municipal (20-A, 7<sup>e</sup> Avenue) pour récupérer toute la documentation nécessaire. Les déclarations de candidature doivent ensuite être déposées au bureau municipal, auprès du président d'élections, *Yves Galbrand*, selon l'horaire suivant :

**Lundi au jeudi : de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30**

**Vendredi : de 9h à 11h30**

**À noter que le vendredi 3 octobre, le bureau sera ouvert en continu de 9h à 16h30.**

Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, **les citoyen.ne.s seront invité.e.s à voter au gymnase de l'école L'Écho-des-Montagnes le 2 novembre de 10h à 20h. Un vote par anticipation est aussi planifié le dimanche 26 octobre de 12h à 20h au bureau municipal.** Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et que vous êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous avez jusqu'au 21 octobre pour demander à votre président d'élections de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

Pour voter **par correspondance**, vous devez transmettre une demande écrite au président d'élections **au plus tard le 15 octobre**. Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 23 octobre. Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 27 octobre, contactez votre président d'élections pour en recevoir de nouveaux. **Les bulletins de vote par correspondance devront être reçus au bureau du président d'élections au plus tard le 31 octobre 2025 à 16h30.**

Président d'élections : *Yves Galbrand*, 20-A, 7<sup>e</sup> Avenue, **418.869.2950 poste 205**

Secrétaire d'élections : *Marie-Ève Jean*, 20-A, 7<sup>e</sup> Avenue, **418.869.2950 poste 201**

# Travailleur.se.s d'élections

Ça vous intéresserait de faire partie de l'équipe des travailleuses et des travailleurs d'élections durant le scrutin municipal ?

Si oui, contactez Yves Galbran, président d'élections, au **418.869.2950 poste 205** pour donner votre nom et vos coordonnées.

# Embellissement de notre milieu de vie

Le saviez-vous ? Le règlement **no 388** sur les nuisances stipule qu'il est interdit de «laisser, de déposer ou de jeter des branches mortes, des débris de démolition, des pneus, de la ferraille, des déchets, du papier, des bouteilles vides, de la vitre ou des substances nauséabondes sur ou dans tout immeuble de la municipalité», autant sur les **terrains privés** que sur les terrains municipaux.

Pour une personne physique, la première infraction est passible d'une amende **minimale** de **50\$**; pour une récidive, l'amende **minimale** est de **200\$**.

Ce règlement a pour but de faire de notre milieu de vie un endroit agréable pour toutes et tous, mais aussi de limiter le plus possible les effets néfastes sur l'environnement (par la contamination des sols par exemple).

De plus, les récentes consultations publiques ont toutes permis de constater à quel point il était important pour les **Fabiennois.e.s** d'améliorer la qualité de l'environnement, autant sur le plan visuel que sur le plan écologique. Nous avons la chance d'occuper un magnifique territoire, faisons de notre mieux pour le garder dans le meilleur état possible.

Merci de contribuer à faire de St-Fabien un lieu agréable, sain et beau !

# Ramonage des cheminées

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de faire ramoner votre cheminée au moins une fois par année pour limiter les risques d'incendie.

Au moins deux compagnies offrent maintenant le

service de ramonage.

Contactez-les pour prendre rendez-vous !

Ramonage Frédéric Pilote : 418.860.2100

Ramonage BSL : 418.725.9561

# Rappel - Règlement sur les animaux

Les règlements municipaux appliqués par la **Sûreté du Québec** ont été uniformisés sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette en juin 2025.

Ces règlements concernent par exemple la paix et l'ordre, le stationnement, le bruit, les nuisances, les brûlages, les colporteurs ou les animaux.

Le règlement sur les animaux est donc appliqué par la Sûreté du Québec, autant pour la Ville de Rimouski que pour les municipalités rurales de la MRC Rimouski-Neigette.

Notez qu'il est donc entre autres interdit et possible d'une amende de **200\$** de ne pas tenir son chien en laisse dans les lieux publics et sur une propriété privée, de dresser un chien pour l'attaque, de laisser un animal dans un véhicule de façon à compromettre son bien-être ou sa sécurité, **ou de laisser un chien aboyer, gémir ou hurler de façon à troubler la paix ou la tranquillité.**

Une amende de **500\$** peut aussi être donnée à quelqu'un qui laisse son animal de compagnie attaquer une personne ou un autre animal de compagnie, ou qui causerait sa mort.

Si vous constatez l'une de ces situations, contactez directement les forces policières au **418.721.7308**. Pour consulter l'intégralité des règlements harmonisés, passez au bureau municipal. Ceux-ci seront aussi disponibles sur le site web de la Municipalité sous peu.

# Chronique du maire

Eh bien oui, comme l'habitude, je vous salue tous. Il me fait plaisir encore une fois dans cette chronique de vous parler de l'avancement de votre municipalité.

Un point que j'aimerais préciser, c'est l'édifice du Manoir : le Manoir n'appartient pas à la Municipalité et votre Conseil est à tenter de rejoindre les propriétaires pour faire des travaux visant à sécuriser le bâtiment. En tant que Municipalité, on ne peut pas entrer sur les terrains des personnes sans permission, mais nous travaillons fort pour régler ce dossier.

Nous avons octroyé le contrat d'asphaltage de la 1<sup>re</sup> Rue ; normalement les travaux devraient se faire à l'automne.

Notre terrain de tennis va aussi être refait à neuf au cours du mois de septembre grâce à de belles subventions.

*Votre conseil municipal est toujours à l'avant-garde et toujours à votre service. Merci,  
Votre maire, Mario Beauchesne*



## Bientôt des ateliers d'éveil musical !

Des ateliers d'éveil musical parents-enfants (de 3 à 5 ans) seront proposés en novembre par *Vanessa Bourque Leclerc* de l'entreprise MPiano. Les ateliers se dérouleront à la bibliothèque Jovette-Bernier les mardis à 18h. Un minimum de **8 inscriptions** sera nécessaire pour que l'activité ait lieu.

Les inscriptions ne sont pas encore ouvertes, mais restez aux aguets en vous abonnant à la page Facebook de la Municipalité !

## Formation Gardien.ne averti.e

Des formations **Gardien.ne averti.e** (11 ans et plus ; 77,19\$ + tx) et **Prêt.e à rester seul.e** (9 à 13 ans ; 65,22\$ + tx) seront offertes au Pavillon des loisirs début novembre ! Les formations se dérouleront «en personne» et seront dispensées par *Karine Le Sage* de Formaction.

**Samedi 1<sup>er</sup> novembre 8h30 à 16h30 - Gardien.ne averti.e** (24 inscriptions max)

**Dimanche 2 novembre 8h30 à 14h - Prêt.e à rester seul.e** (18 inscriptions max)

Minimum requis pour les deux formations : 11 inscriptions.

Inscrivez votre enfant via le site web de l'organisation en scannant l'un des codes QR.



Gardien.ne averti.e  
1<sup>er</sup> novembre 2025



Prêt.e à rester seul.e  
2 novembre 2025

## Balises d'hiver

Nous demandons aux citoyens qui installent habituellement des balises destinées à guider les opérateurs de souffleuses de veiller à ce qu'elles soient bien à l'intérieur des limites de leur terrain

et non sur l'emprise de la rue. En plus de nuire au travail des employés lors des opérations de déneigement, ces balises peuvent causer des dommages aux équipements municipaux. Merci !

# Collecte des gros rebuts : 29 septembre 2025

La collecte des gros rebuts se tiendra le **29 septembre 2025**. Vous êtes donc invités à déposer vos gros rebuts le long de la voie publique **au plus tard le 28 septembre**.

Il est aussi très important de tenir compte de la liste des rebuts acceptés ou refusés : les rebuts

qui ne sont pas acceptés seront laissés sur place. Un maximum de 3 mètres cubes de rebuts est accepté par foyer.

Pour savoir où déposer les matières qui ne seront pas ramassées lors de la collecte des gros rebuts, consultez [www.infobac.ca](http://www.infobac.ca)

Matières ACCEPTÉES	Matières REFUSÉES
Meubles d'intérieur ou de jardin Électroménagers : cuisinière, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur, climatiseur, déshumidificateur, refroidisseur à eau ou à vin, thermopompe Chauffe-eau (vide), planche à repasser, stores Bain, douche, toilette, lavabo, évier (métallique, en porcelaine ou plastique) Portes et fenêtres (max 1,5m x 1,5m) Piscine hors terre et accessoires (filtre vidé), toile solaire, piscine pour enfants, vélos Réservoir d'huile (vide) Jeux pour enfants (balançoire, glissoire, etc.) et autres jouets de grandes tailles BBQ (sans bonbonne de propane) Tondeuse, souffleuse (réservoir d'essence vide) Matelas et sommier Tapis et couvre-sol souple enroulé et attaché Branches d'arbres attachées	Résidus domestiques dangereux Rebut de construction, rénovation, démolition Pneus et pièces automobiles Appareils électroniques, informatiques Téléviseurs et autres écrans Résidus verts autres que des branches Rebut des institutions, commerces et industries

**Les gros rebuts : ça va où ?**  
Saviez-vous que lors de la collecte des gros rebuts, **TOUTES les matières ramassées sont en-fouies** ? Comme il n'est pas possible de trier les matières qui s'empilent dans le camion, toute la benne est déchargée dans le dépotoir. Si les biens mis au chemin sont encore utilisables, donnez-les ou sinon, demandez de l'aide pour les emmener à l'écocentre, où ils seront revalorisés. Merci !

## Installation des abris d'auto temporaires

Les abris d'auto peuvent être installés dès le **1<sup>er</sup> octobre**. Tout abri d'hiver doit être construit de plastique, de toile tissée ou de panneaux peints démontables. Le règlement stipule en outre que :

- 1) L'abri d'hiver est permis dans toutes les cours ;
- 2) L'abri d'hiver pour un véhicule routier doit être situé dans l'allée d'accès à l'aire de stationnement;

3) L'abri d'hiver doit être implanté à une distance minimale de 2 mètres d'un trottoir ou d'une bordure de rue ou à deux mètres de l'emprise de la rue lorsqu'il n'y a ni trottoir ni bordure de rue. À l'extérieur du périmètre d'urbanisation, cette distance minimale doit être de 5 mètres ;  
4) La hauteur max de l'abri d'hiver est de 4m.  
*Merci de votre collaboration !*

## Rappel - taxes municipales

La date limite pour payer le dernier versement des taxes est le **20 septembre 2025**. Si vous payez votre compte en ligne, n'oubliez pas qu'il faut entrer TOUS les chiffres du matricule afin que votre paiement soit bien validé. De plus, si vous recevez plusieurs comptes de taxes, puisqu'un matricule différent est attribué à chacun d'eux, assurez-vous de bien identifier chaque paiement à l'aide du bon matricule. N'additionnez pas les montants de tous vos comptes pour faire un seul gros paiement : notre logiciel ne peut pas répartir le paiement sur tous vos comptes. Merci !

# Partagez votre histoire du Vieux Théâtre

Le Vieux Théâtre subit en ce moment une petite cure de rajeunissement, le lieu rouvrira dans quelques mois et l'équipe prépare de belles surprises. Et pour ce faire, elle a besoin de vous !

Le Vieux Théâtre, c'est bien plus qu'une salle de spectacle — c'est un lieu de rencontres, de souvenirs et d'émotions. Que vous y ayez vécu une première fois marquante, une soirée inoubliable, un fou rire imprévu ou simplement un moment doux, nous aimerions vous lire.

Avez-vous une anecdote à raconter, une photo à partager ou un souvenir qui vous fait encore sourire ?

Écrivez-nous, envoyez-nous votre image ou votre histoire à [info@vieuxtheatre.org](mailto:info@vieuxtheatre.org)

Votre témoignage pourrait être mis en lumière pour faire vivre ensemble la mémoire de ce lieu unique.

## École de karaté Kyokushin

Les cours de karaté dispensés par Senseï Louis-Philip D'Astous reprendront cet automne **au gymnase de l'école l'Écho-des-Montagnes**. Les cours ont lieu deux fois par semaine, les **lundis et vendredis, à 19h**. Les personnes qui souhaitent s'initier à ce très beau sport ou qui voudraient en apprendre davantage sur les conditions, les coûts, les modalités d'inscription, les horaires ou le programme peuvent simplement se présenter une vingtaine de minutes avant le début des cours qui commencent le **lundi 8 septembre**. Pour les néophytes, il s'agit d'une belle occasion de poser toutes leurs questions et de rencontrer Senseï Louis-Philip, qui pratique et enseigne le karaté depuis de nombreuses années. (Les élèves de l'an dernier recevront aussi leur résultat d'examen lors du premier cours.)

À noter que l'école est membre de la Fédération internationale de karaté **(IFK Kyokushin)**. Bienvenue à toutes et à tous !



## Danse en ligne

Des cours de danse en ligne seront offerts par Nicole Marquis **du 19 septembre au 21 novembre** au Pavillon des loisirs. Les **débutants** pourront se présenter à **18h** ; les participants à la session 3, à **19h** et les plus **avancés** seront quant à eux attendus à **20h**. La session comporte **10 cours** et les coûts d'inscription sont fixés à **75\$**.

Pour vous inscrire ou pour plus d'informations, contactez Nicole Marquis au **418.736.5555**

## Zumba

Mélissa Sue Huard offre encore une fois cette année des cours de Zumba au Pavillon des loisirs! Les cours débutent le mardi **16 septembre à 18h45**. Les coûts d'inscription sont de **90\$ pour 12 semaines ou 7,50\$/cours**.

Pour vous inscrire, contactez Mélissa via sa page Facebook [@Zumba avec Melissa S.H.](#) ou par courriel à [miloo27@hotmail.com](mailto:miloo27@hotmail.com)

## Des nouvelles du Camping

Notre saison se termine après la fête du Travail. Le soleil était au rendez-vous et les campeur.se.s également.

Nous aurons une nouveauté en 2026 : chaque campeur. se recommandé.e par un.e. Fabiennois.e bénéficiera d'un rabais intéressant. Alors parlez-en à vos proches, à vos ami.e.s : ensemble on fait une différence.

Nous vous reviendrons au printemps prochain avec d'autres projets. Restez aux aguets et d'ici là, profitez de la vie !

Charles Belliveau,  
Directeur du Camping Saint-Fabien



**CAMPING  
SAINT-FABIEN**

# Raconte-nous St-Fabien : un franc succès !

Près de 150 personnes se sont retrouvées à la chapelle Notre-Dame-des-Murailles le 26 juillet dernier pour entendre différentes anecdotes sur trois générations de résidents de la Mer. Accueil, chaleur, curiosité et humour étaient au rendez-vous.

Cette rencontre a permis un rapprochement entre voisins, nouveaux arrivants et même le village et la mer. Ce fut un réel succès et une promesse de récidiver l'an prochain.

Mary Duguay, présidente  
Fabrique Notre-Dame-des-Murailles



## Réfection du terrain de tennis du village

La première étape de la refonte du parc municipal situé entre la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> Avenue est la restauration complète du terrain de tennis.

Les vieilles clôtures ont déjà été retirées pour faciliter l'excavation et l'installation des nouvelles surfaces. C'est un revêtement de gazon synthétique sablé qui remplacera donc notre vieux revêtement d'asphalte.

Les travaux devraient débuter quelque part au mois de septembre. Des clôtures neuves seront aussi installées, ainsi que de nouveaux poteaux et filet.

À noter que le terrain pourra aussi accueillir les adeptes du pickleball : des lignes supplémentaires

seront tracées au sol pour permettre la pratique de ce sport, très prisé chez les personnes un peu plus âgées. Ce terrain devrait donc permettre à toutes et tous de taper des balles !

On rappelle aussi bien sûr de ne pas utiliser le terrain en attendant les travaux, puisqu'il n'y a plus de clôtures pour retenir les balles.

MERCI au ministère de l'Éducation du Québec (Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air) et à la MRC Rimouski-Neigette (enveloppe Vitalisation et Fonds de développement rural) pour le soutien financier indispensable à la réalisation de ce projet !

## Location de la salle du Pavillon des loisirs

La salle Desjardins du Pavillon des loisirs est disponible à la location pour **250\$+tx** (ménage inclus). Si vous avez besoin d'une journée supplémentaire pour la décoration, il en coûte **125\$+tx supplémentaire**. Pour une demi-salle, prévoir **150\$+tx** (ménage inclus).

Pour les OBNL, c'est **75\$+tx**. Réservez auprès de Martine Therriault des Loisirs : **418.869.3170**

# St-Fab en musique : félicitations aux Loisirs !

Toutes nos félicitations aux Loisirs St-Fabien inc. pour cette troisième édition !! Un merci spécial à Martine Therriault, directrice des Loisirs, qui n'a pas ménagé ses efforts pour faire de cette édition une autre belle réussite. C'est en effet pas moins de 1500 festivaliers sur deux jours de spectacles qui se sont réunis sur le site du Pavillon des loisirs. Cette année, une belle collaboration avec le Vieux Théâtre a permis de proposer aux familles un après-midi familial diversifié. Le concours de bûcherons organisé par Gabriel Michaud a aussi rencontré un vif succès auprès des amateurs. La Municipalité de Saint-Fabien est très fière d'avoir soutenu financièrement cet événement rassembleur, qui a stimulé la collaboration entre plusieurs organisations.

Les Loisirs profitent d'ailleurs de l'occasion pour remercier tous les bénévoles et les commanditaires, sans l'aide desquels tout ça n'aurait pas été possible : **Municipalité de Saint-Fabien - Scierie St-Fabien - Kanatrac - Colt et les tourbières BSB - Boulevard Chevrolet Rimouski - Excavation Robert Fourrier - Desjardins - la députée de Rimouski Maïté Blanchette Vézina - le député de Rimouski-Neigette-Témiscouata les Basques Maxime Blanchette Joncas - MRC Rimouski-Neigette - Yvan Perreault et Fils - Excavation Bourgoin et Dickner - Foretmax Équipement Lapierre - Construction Gino D'Astous - Distribution Carol Roussel - Construction Mario Beauchesne - MegaScène - Ferme Rocaline - Colt Centre de débitage St-Fabien - Finition Expert - Construction R.J. Bérubé - Ébénisterie St-Fabien Industriel - Garage Ultramar - Location PPC - Cantine Côtière - Garage JMM - Garage Multimécanique Plourde - Société coopérative BMR - Pol-O-Bic - Le coin du cadeau - Érablière Claude Hammond - Érablière Nicolas Rioux - Bar laitier Aux délices - Ville de Rimouski - Alexandre Côté Memprotec - PYM Industries Pier-Yves Malenfant - Les Structures GB - Plomberie Rimouski - Ferme Normand Brillant et fils - Pharmacie Benoît St-Amand - LS Bilodeau - Gestion Yannick Dumais - Pepsi - Molson - Marché Richelieu - Resto Motel Bon Voyage - Réfrigération RC. MERCI !!!**

En photo : un spectateur heureux, Gérald D'Astous, en compagnie de deux de ses idoles : Justin Boulet et Breen Leboeuf, têtes d'affiche du spectacle du 23 août !



© Andrée Proulx

# *Yoga communautaire - Coralie Morissette*

Cette année, les cours seront offerts en alternance une semaine sur deux, les lundis au Pavillon des loisirs de Saint-Fabien et les mardis au nouveau Centre communautaire de Saint-Eugène. Les inscriptions se feront sur place seulement, dès le premier cours.

Les coûts seront de **15\$/cours, taxes incluses**. Il est possible de payer à la fois ou **en bloc de 7 cours au coût de 107\$**. Cette possibilité vous permet de garantir une place chaque semaine.

Paiement d'avance ou sur place par virement ou argent comptant. Il est aussi possible de faire les deux classes les lundis et les mardis, selon la disponibilité des places. **Les cours sont de 18h45 à 19h45.**

## **Horaire définitif :**

### *Septembre*

Lundis - St-Fabien : les 8 et 22

Mardis - St-Eugène : les 2, 16 et 30

### *Octobre*

Lundis - St-Fabien : les 6 et 20

Mardis - St-Eugène : les 14 et 28

### *Novembre*

Lundis - St-Fabien : les 3, 17 et 1<sup>er</sup> décembre

Mardis - St-Eugène : les 11 et 25

### *Contact*

**cora.namasteo@outlook.com**

**367.990.3968      FB : Cora.Namastéo**



© Coralie Morissette

## *Guide du citoyen*

Vous êtes nouveaux à Saint-Fabien ? Procurez-vous le *Guide du citoyen* !

Vous y trouverez une foule d'informations sur les services disponibles dans votre communauté et les différents organismes participant à la vitalité de leur milieu.

Passez au bureau municipal pour vous en procurer une copie papier ou téléchargez-le sur la page d'accueil du site web de la Municipalité : **www.saint-fabien.ca** **Et bienvenue chez vous !!**

# Infos importantes de la Coop Richelieu

## Modernisation de la consigne

À noter que ne sont acceptés dans la machine installée à côté de l'épicerie **que les contenants**



**CONSIGNÉS de 2 litres et moins**, c'est-à-dire, ceux pour lesquels **vous avez payé une consigne** au moment de l'achat. Les contenants recyclables, mais non consignés, ne sont pas acceptés et doivent simplement être déposés dans votre bac à recyclage.

À noter que les bouteilles de bière consignées ne sont pas acceptées par la machine. **Les bouteilles de bière brunes des produits Molson et Labatt, les bouteilles de Corona, Heineken et Miller doivent donc être rapportées à l'intérieur du magasin.**

Soulignons aussi que **les bouteilles de vin ne sont pas acceptées pour l'instant.**

La nouvelle façon de gérer les consignes au Québec est en train de se mettre en place doucement et tout n'est pas parfaitement opérationnel pour le moment, donc n'hésitez pas à poser des questions au personnel de l'épicerie si vous avez un doute quant à la revalorisation de vos contenants.

## Guichet automatique «blanc»

Un tout nouveau guichet automatique vient d'être installé à l'épicerie ! Il est accessible sur les heures d'ouverture du magasin et il en coûte **2,50\$** pour faire un retrait. On peut retirer jusqu'à **400\$** par transaction.

Notez qu'il est toujours possible de retirer un maximum de **100\$** aux caisses de l'épicerie au moment de payer vos achats.

## Conteneur à déchets

Les conteneurs à déchets installés à l'arrière de l'épicerie **ne sont pas publics** : leur location coûte très cher à la Coopérative (et donc à tous ses membres) et ceux-ci sont destinés exclusivement à son usage.

**Les conteneurs sont d'ailleurs maintenant surveillés par caméra.** Merci de faire preuve de civisme et d'emmener vos déchets à l'**Écocentre (835, chemin Victor-Gauvin)** - première sortie sur l'autoroute en allant vers Rimouski). C'est gratuit pour les résident.e.s de St-Fabien.

## Mini marché public

Vous êtes producteur ou artisan et vous aimeriez profiter de la vitrine offerte par le Marché Richelieu ? Il est possible de proposer vos produits aux fabiennois.e.s en occupant l'un des petits kiosques extérieurs. Ça vous intéresse ? Contactez directement le gérant de l'épicerie, Denis Provost, au **418.869.2171** pour connaître tous les détails.

La Coop souhaite d'ailleurs profiter de l'occasion pour remercier chaleureusement l'entreprise *Colt* pour la fabrication et l'installation des kiosques et des bacs à fleurs ainsi que pour sa participation à l'ensemble du projet !

## Le Marché de Noël de retour en novembre

Bonne nouvelle : le Marché de Noël du Club optimiste, organisé en collaboration avec Les Loisirs St-Fabien, sera de retour le **16 novembre 2025** !

**Les artisans qui souhaitent exposer et vendre leurs créations sont invités à réserver leur place auprès de Nancy Dubé, coordonnatrice du Marché, au 418.869.3507.**

La priorité sera accordée aux résidents de Saint-Fabien, comme lors des éditions précédentes.

# Politique familiale et des personnes aînées

La politique familiale et des personnes aînées a été lancée le 10 juin dernier. Un beau document de présentation de la Politique et du plan d'action a été distribué à cette occasion. Il est possible d'en obtenir une copie papier au bureau municipal ou de la lire intégralement en ligne sur le site web de la Municipalité en scannant le code QR.



Il s'agit d'un outil indispensable pour la Municipalité et les différents organismes fabiennois, puisqu'il contient toutes les actions souhaitées par les citoyen.ne.s. Rappelons que de nombreux sondages et consultations ont été réalisés par le comité d'élaboration de la Politique, précisément pour coller au plus près des besoins et aspirations des Fabiennois.e.s.

**Nous présenterons un des cinq axes d'intervention du plan d'action dans les pages du Fabiennois afin que toutes et tous puissent se l'approprier.** On commence tout de suite avec le premier axe : *Accueil, information et communication !*

Encore merci au comité pour son implication exemplaire et à Karine McGee, coordonnatrice, pour son excellent travail !

## Accueil, information et communication

OBJECTIFS	ACTIONS
Faciliter l'accueil et l'insertion dans la municipalité	Remettre une pochette d'accueil aux nouveaux arrivants. Promouvoir les événements rassembleurs. Favoriser l'orientation de la population et des visiteurs.
Améliorer l'utilisation des diverses communications	Arrimer la diffusion de l'information. Effectuer une mise à jour du site web de la municipalité. Mettre en avant-plan les sujets qui intéressent davantage les membres de la collectivité. Afficher les dernières nouvelles de la municipalité par un écran dans un endroit stratégique.

## Prêt d'équipements au Pavillon des loisirs

La patinoire vient d'ouvrir : l'occasion est parfaite pour essayer le nouveau matériel sportif acquis grâce au programme Circonflexe !

Des patins et de l'équipement de hockey seront mis à disposition des Fabiennois.e.s. Il sera même possible de profiter d'un nouveau service d'ai-

guisage de patins. Pour avoir une idée des équipements disponibles, faites un tour sur la plate-forme de réservation en ligne (scannez le code). De nouveaux projets Circonflexe seront bientôt mis en place dans notre communauté, restez aux aguets pour plus d'infos !

**circonflexe**  
Prêt-pour-bouger

Québec



# Félicitations à nos pompiers !

Félicitations et merci à nos pompiers pour leur dévouement ! Plusieurs d'entre eux ont été récompensés lors d'une cérémonie organisée par la MRC Rimouski-Neigette en reconnaissance de leurs nombreuses années de service. Les voici :

Barrette - 10 années de service : Serge Boulanger, Guillaume D'Astous, Richard Gagnon

Médaille - 20 années de service : René Roy, Guy Roy, Julien Bérubé

Médaille - 30 années de service : Aubert Rioux



© MRC Rimouski-Neigette

# Expo agricole : félicitations à La Croisée !

Encore une fois cette année, les entreprises agricoles fabiennoises se sont illustrées à l'Exposition agricole régionale de Rimouski, qui se tenait du 30 juillet au 3 août. La Ferme La Croisée inc. a effectivement remporté plusieurs rubans dans la race Ayrshire, dont deux 1<sup>res</sup> places, trois 2<sup>e</sup> places et trois 3<sup>e</sup> places, incluant le titre de Mention Honorable lors du grand championnat ainsi que les deux premières places pour les classes de groupes (groupes de trois génisses du même élevage). Tout cela leur a permis d'obtenir la bannière du Meilleur Exposant Ayrshire. Dylann et Alexe Coulombe-Lagacé, de la ferme La Croisée inc., se sont également démarquées durant la journée des jeunes éleveurs. Alexe a obtenu la première place avec sa génisse dans la classe Génisse printemps Ayrshire et Dylann a remporté la première place dans la classe Génisse hiver avec une première génisse, qui a aussi obtenu le titre de Championne de réserve, en plus de sa deuxième place dans la classe des Génisses automne avec la deuxième génisse qu'elle présentait. Dylann a également obtenu la troisième place au concours de présentation dans la classe 13-16 ans sur un total de 22 jeunes. En photo : à gauche Alexe et à droite, Dylann.



© Béatrice Foord-St-Laurent



# Bibliothèque Jovette-Bernier

## Les journées de la Culture

Les nombreuses étapes d'une reliure cartonnée

- Conférence démonstration -

Des feuilles de papier jusqu'au livre dans sa couverture cartonnée, il faut franchir une vingtaine d'étapes. Parfois beaucoup plus pour d'autres types de reliure.

Cela pique votre curiosité ? Hélène Francoeur, riche de 35 ans de métier, partagera sa passion devant vous, expliquant et réalisant chacune des étapes. **L'activité est gratuite, l'inscription obligatoire en appelant au 418 869-2602, maximum 10 personnes.**

**Samedi le 27 septembre 2025, de 13h30 à 15h30, à la Bibliothèque.**

N'oubliez pas que vous avez 3 semaines pour lire les livres empruntés : il n'y a pas de frais de retard, mais nous comptons sur votre collaboration pour ramener les ouvrages à temps. D'autres personnes attendent impatiemment de les lire !

## Ateliers santé avec Yvette Ravenet

Un automne en santé  
mercredi 15 octobre à 14h  
samedi 18 octobre à 10h

## Samedis contes et brico

C'est tous les **samedis de 10h à 11h**. Pas besoin de s'inscrire et c'est gratuit !

## Le Rendez-vous des Grandes Gueules s'épivarde ici !

Le **11 octobre**, le Rendez-vous des Grandes Gueules de Trois-Pistoles s'épivarde à la Bibliothèque pour deux représentations, l'une le matin à **10h pour les enfants**, et l'autre à **20h pour le grand public**. C'est la conteuse Djennie Laguerre qui animera ces deux spectacles qui promettent d'être colorés !! C'est gratuit !

## Halloween : conte et distribution de bonbons !

Le vendredi **24 octobre dès 19h**, c'est L'heure du conte d'Halloween ! Parents et enfants sont invités à se déguiser pour assister à la lecture d'un beau conte d'Halloween. L'activité sera animée par Valérie, du Réseau-Biblio. De plus, la Bibliothèque sera ouverte le **soir de l'Halloween** (le 31 octobre) dès 19h pour les p'tits monstres qui souhaitent recevoir des bonbons !

### Horaire :

**Mardi :** de 13h à 15h30  
**Mercredi :** de 15h à 17h30  
**Jeudi :** de 15h à 17h30  
**Samedi :** de 9h à 12h

# Échos du conseil

Mai

## Il est résolu :

- de nommer Mélissa Perreault conseillère du district #1 maire suppléante jusqu'à la séance d'août ;
- Vieux Théâtre : d'approuver la directive de chantier DDC A-05 pour le remplacement de bois pourri existant au montant de 6987,31 \$;
- Vieux Théâtre : d'approuver la directive de chantier DDC A-14 pour l'étanchéisation de la fondation au coût de 9 248,98 \$;
- Vieux Théâtre : d'approuver la DDC A-17R1 pour la modification détail garde-corps vitré balcon au coût de 13 510,85 \$ ;
- Vieux Théâtre : d'approuver la DDC A-21 pour l'ajustement de l'entretoit et plafond de la scène au coût de 2 184,24 \$;
- Vieux Théâtre : d'approuver la DDC A-22 pour le démantèlement section de mur existant au coût de 2 858,98 \$;
- Vieux Théâtre : d'approuver la demande de changement DDC ME-03R1 Ajustements variés et coordinations électriques au coût de 4 498,94 \$;
- Vieux Théâtre : d'approuver la demande de changement DDC S-01 pour diverses modifications aux Pages S-012, S-013 ... au coût de 4 439,97\$;
- d'approuver la demande de changement DDC S-08 pour le sciage des fondations existantes pour dalle apparente au coût de 3 870,01 \$;
- Vieux Théâtre : d'approuver la demande de changement DDC S-10 pour l'ajout de travaux de linteaux pour ouvertures des murs existants ... au coût de 7 788,18 \$;
- d'embaucher Catherine Sirois au taux horaire de 23,50\$ de l'heure pour 35 heures par semaine à titre d'agente de vitalisation pour les municipalités de Saint-Fabien et de St-Eugène-de-Ladrière;
- de devenir partenaire bronze du Havre de la faune pour l'année 2025-26 et promouvoir le rabais de 10% pour les résidents de Saint-Fabien sur les visites « découverte »;
- d'accepter la soumission DG250237 de CIMCO pour effectuer la maintenance corrective sur les dispositifs de suppressions sur le compresseur de la patinoire du Pavillon des loisirs selon la norme B-52 au montant de 4 386,20\$ + taxes;
- d'accepter la soumission DG250112 de CIMCO pour effectuer le démarrage et la mise en arrêt du système de réfrigération du Pavillon des loisirs au

Prochaines séances du Conseil :  
8 septembre à 19h  
2 octobre à 19h  
10 novembre 19h

- montant de 7 005,11\$ + taxes pour le démarrage et 2 945,06\$ + taxes pour la mise en arrêt;
- d'accepter la soumission DG240306 de CIMCO pour effectuer la maintenance corrective sur la plaque du condensateur, resserrer la plaque et réparer une fuite mineure d'ammoniac présente au système de réfrigération du Pavillon des loisirs de Saint-Fabien au montant de 1 362,54\$ + taxes;
- d'accepter la soumission DG250238 de CIMCO pour effectuer la maintenance corrective sur la valve de service du séparateur d'huile du compresseur, démonter la valve Danfoss, installer un nouveau bonnet de valve système de réfrigération du pavillon des loisirs de Saint-Fabien au montant de 1 229,36\$ + taxes;
- d'accepter la soumission DG250239 de CIMCO pour effectuer la fourniture de pièces seulement pour le remplacement de 2 moteurs ventilateurs du panneau électrique très bruyant du système de réfrigération du Pavillon des loisirs au montant de 471,40\$ + taxes;
- d'accepter la soumission DG250256 de CIMCO pour fournir la peinture CIMCO turquoise pour le plancher du système de réfrigération du Pavillon des loisirs au montant de 201,93\$ + taxes;
- d'accepter la soumission DG250236 de CIMCO pour effectuer la réparation du filtre à saumure très rouillé du système de réfrigération du Pavillon des loisirs au montant de 3 200\$ + taxes;
- de faire l'achat de 100 copies du livre SAINT-FABIEN-SUR-MER ... raconté de Ghislaine Jean et Lorenzo Montminy au coût de 30.00\$ chaque;
- de faire la demande pour avoir la subvention de 80 000\$ l'achat d'équipements sportifs disponibles pour être prêtés gratuitement aux citoyens avec le programme Circonflexe;
- de faire l'acquisition de panneau interdisant le dépôt de neige sur le terrain de balle et de réparer le terrain;
- d'acheter 6 pneus pour la niveleuse chez camion Denis au montant de 1464\$ plus taxes chacun;
- d'approuver l'offre de service de Tetratech pour la confection d'un plan de gestion des actifs en eau au montant de 20 600\$ plus taxes;
- d'accepter la soumission de Dickner pour la réparation de la pompe Flygt pour le poste de pompage principal au montant de 6095,74 \$ + taxes;

- d'approuver l'offre de service de Rive architecture pour la confection d'un concept 3D pour le garde-corps au coin 1<sup>re</sup> rue et 7<sup>e</sup> avenue au montant de 1000\$ plus taxes;
- 7<sup>e</sup> Avenue : d'accepter l'ajustement pour la surveillance des travaux de la 7<sup>e</sup> Avenue au printemps 2025 au montant de 42 811\$ plus taxes;
- d'adopter le 2<sup>e</sup> projet de règlement 578-P2 modifiant le règlement de zonage 476 pour la municipalité de Saint-Fabien afin de permettre l'usage résidentiel dans une zone ;
- d'adopter le 2<sup>e</sup> projet de règlement 579-P2 modifiant le règlement de zonage 476 pour la municipalité de Saint-Fabien afin d'assurer le renvoi à la loi sur la sécurité des piscines résidentielles.

## Juin

### **Il est résolu :**

- d'adopter le Règlement 577-R – Règlement général harmonisé des municipalités situées sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette et dont l'application relève de la sûreté du Québec ;
- de renouveler l'assurance collective des employés permanents de la Municipalité jusqu'au 31 mai 2026 avec Manuvie ;
- Vieux Théâtre : d'approuver la directive de chantier DDC A-04 pour l'ajustement portes et modification issue arrière-scène au coût de 2 742,64 \$
- Vieux Théâtre : d'approuver la directive de chantier DDC A-32 pour la modification plafond rez-de-jardin au coût de 20 530,57 \$
- Vieux Théâtre : d'approuver la directive de chantier DDC A-33 pour la modification finition panneau de contreplaqué mur fond de scène au coût de 514,20 \$ ;
- Vieux Théâtre : d'approuver la directive de chantier DDC C-01R1 pour diverses modifications aux Pages Co3, Co4, Co6 & Co8 au coût de 40 777,16 \$;
- Vieux Théâtre : d'approuver la directive de chantier DDC ME-03R1 pour des ajustements variés et coordinations électriques au coût de 4 498,94 \$;
- Vieux Théâtre : d'approuver la directive de chantier DDC ME-09 pour C/E conciergerie, ajout avaloir de sol bar, déplacement dans la salle méc. et modif. gaines et grilles sur la scène au coût de 2 510,79 \$;
- Vieux Théâtre : d'approuver la directive de chantier DDC ME-13 pour des ajustements en plomberie et ventilation en fonction de la structure existante au coût 742,63 \$

- Vieux Théâtre : d'approuver la directive de chantier DDC ME-14 pour diverses coordinations entre les conduits de ventilation et la structure/architecture dans le rez-de-jardin au coût de 2 590,72 \$;
- Vieux Théâtre : d'approuver la directive de chantier DDC S-05 pour la modification type de coffrage et plaque de base S-351 au coût de 377,50 \$ ;
- de prendre une publicité dans le feuillet paroissial de la fabrique Notre-Dame-des-Murailles au montant de 100\$ ;
- d'accepter la nouvelle soumission de Vitrerie Morin au montant de 6 069,53 \$ et d'annuler la résolution 202504-032 ;
- que les employés de la Municipalité apportent leur aide pour le montage du feu de la Fête nationale ;
- d'autoriser Les Loisirs Saint-Fabien à faire de la musique jusqu'à 2h les 23 et 24 août pour la présentation du festival St-Fab en musique ;
- que les employés de la Municipalité apportent leur aide pour le montage et le démontage du chapiteau du festival St-Fab en musique ;
- d'autoriser le maire Mario Beauchesne et le directeur général Yves Galbrand à signer l'entente avec Eric Fournier pour que celui-ci accorde une servitude pour l'utilisation de l'escalier du lot 3 869 985 du cadastre du Québec ;
- de féliciter Steeve Fournier de la Ferme Fournier de fournir la viande servie par les 4 tables rimouskoises primées dans le Guide Michelin 2025 ;
- de féliciter Colombe Saint-Pierre et son équipe pour l'obtention du Laurier de la gastronomie québécoise dans la catégorie cantine de l'année ;
- 7<sup>e</sup> Avenue : d'approuver la directive de chantier DCH 13 pour la mise en place d'un nouveau regard par l'entrepreneur des travaux Excavation Bourgoin Dickner inc. au coût de 6 612,05 \$ + tx ;
- 7<sup>e</sup> Avenue : d'approuver la directive de chantier DCH 14 pour l'ajout d'un drain de chaussée par l'entrepreneur des travaux Excavation Bourgoin Dickner inc. au coût de 24 833,20 \$ + tx ;
- 7<sup>e</sup> Avenue : d'approuver la directive de chantier DCH 17 pour le branchement sanitaire 25, 7<sup>e</sup> avenue par l'entrepreneur des travaux Excavation Bourgoin Dickner inc. au coût de 2674,94 \$ + tx ;
- 7<sup>e</sup> Avenue : d'approuver la directive de chantier DCH 18 pour remplacer un regard existant par l'entrepreneur des travaux Excavation Bourgoin Dickner inc. au coût de 7408 \$ + tx ;
- que le Conseil accepte la demande de dérogation

2025-002 telle que déposée pour autoriser un deuxième garage sur le lot 3 869 638 du cadastre du Québec alors que l'article 6.2.4 du règlement de zonage #476 n'en permet qu'un seul ;

- d'adopter le Règlement 578-R modifiant le règlement de zonage 476 pour la municipalité de Saint-Fabien afin de permettre l'usage résidentiel dans une zone ;
- d'adopter le Règlement 579-R modifiant le règlement de zonage 476 pour la municipalité de Saint-Fabien afin d'assurer le renvoi à la loi sur la sécurité des piscines résidentielles.

## Juillet

### Il est résolu :

- que la municipalité de Saint-Fabien s'engage à participer au projet de création d'un poste « Chargé.e à l'accompagnement des plans de développement locaux et favorisation de la mise en commun » déposé par la MRC Rimouski-Neigette au volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité ;
- de faire don au Club sportif des murailles de 750\$;
- d'autoriser le Club sportif des murailles à tenir un vins et fromages sur le terrain de pétanque de Saint-Fabien-sur-Mer le 9 août 2025 ;
- Vieux Théâtre : d'approuver la directive de chantier DDC A-23 pour le remplacement de persiennes et ajustement avant au coût de 3 657,41\$;
- Vieux Théâtre : d'approuver la directive de chantier DDC A-24R1 pour l'ajustement lambris de bois mural au cout de 18 270,17 \$ ;
- Vieux Théâtre : d'approuver la directive de chantier DDC C-02 pour la caméra et le déplacement de la conduite sanitaire au cout de 728,09\$;
- Vieux Théâtre : d'approuver la directive de chantier DDC ME-17R1 pour la modification unité intérieure de thermopompe au foyer et coordination conduite au plafond au coût de 5 693,07 \$ ;
- Vieux Théâtre : d'approuver la directive de chantier DDC ME-19 pour la modification reliée aux équipements fournis par le client en électricité au coût de 638,97 \$ ;
- de féliciter Myriam Jean et Maria Berger pour le déménagement du salon de coiffure aux Jen-ti moments dans l'espace de l'ancienne caisse ;
- de féliciter les pompiers du service incendie de la MRC Rimouski-Neigette de la caserne de Saint-Fabien qui ont obtenu des reconnaissances pour leurs années de service ;

Barrette - 10 années de service : Serge Boulanger, Guillaume D'Astous, Richard Gagnon  
Médaille - 20 années de service : René Roy, Guy Roy, Julien Bérubé

Médaille - 30 années de service : Aubert Rioux

- d'accepter la demande d'approbation des plans de construction 2025-001 en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) #456 pour les lots 3 869 747 et 3 869 749 du cadastre du Québec ;
- de transmettre un dernier avis au propriétaire du 9, 7<sup>e</sup> Avenue de faire l'acquisition nécessaire pour se conformer au règlement sur la superficie d'occupation en faisant l'acquisition de la superficie nécessaire ou en réduisant la superficie de son agrandissement ;
- de transmettre un dernier avis au propriétaire du 12, 7<sup>e</sup> Avenue de se conformer à la réglementation en demandant une nouvelle dérogation mineure ou en retirant la clôture de métal ;
- d'accepter le dépôt des états financiers 2024 par la firme Mallette sur le site du MAMH ;
- que la municipalité de Saint-Fabien informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ;
- de prévoir l'utilisation des soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés pour les prochaines années selon la cédule suivante :

Année	Capital	Intérêts	Montants
2025	327 000\$	176 464\$	503 464\$
2026	341 000\$	159 355\$	500 355\$
2027	356 000\$	142 375\$	498 375\$
2028	372 000\$	125 550\$	497 550\$
2029	389 000\$	58 590\$	447 590\$

Utilisation totale : 2 447 334\$

Excédent début : 3 271 578\$

Excédent fin 2029 : 824 244\$

- de faire l'achat de la rétrocaveuse John Deere au montant de 79 400\$ plus taxes et d'utiliser le fonds de roulement pour le paiement – le fonds de roulement sera remboursé sur 5 ans ;
- d'autoriser le dépôt d'un projet de mise aux normes des installations septiques au programme PUIT.

# La forêt hantée du Havre de la faune

Le Havre de la faune vous invite dans sa FORÊT HANTÉE!

Pour une 4<sup>e</sup> année consécutive, le Havre de la faune organisera sa très attendue activité d'Halloween au profit des animaux sauvages les **24 et 25 octobre** prochains.

Ayant connu un énorme succès lors des 3 premières éditions, l'équipe du Havre de la faune revient en force encore cette année avec un nou-

veau thème, de nouvelles énigmes et un parcours toujours plus époustouflant!

Restez aux aguets pour connaître tous les détails, qui seront diffusés sur leur page Facebook.

## \*INSCRIPTION ET INFOS\*

Contactez le Havre de la faune à :

info@havredelafaune.com

Appel ou texto: (418) 896-1101  
ou sur Facebook



## Nettoyage des berges avec l'OBV

L'Organisme des bassins versants invite les Fabiennois.e.s à une activité de nettoyage le **20 septembre** (Journée internationale du nettoyage), **de 9h30 à 11h30**. Les bénévoles sont invité.e.s à se présenter au point de rencontre (**bureau municipal, 20-A, 7<sup>e</sup> Avenue**). Les équipes seront ensuite formées pour le nettoyage de certains secteurs (s'il y a lieu).

Les bénévoles qui souhaitent nettoyer la plage peuvent également se rendre directement au stationnement de la chapelle de Saint-Fabien-sur-Mer. Tout le matériel de nettoyage nécessaire (gants, chaudières pour le verre et le métal, sacs robustes et pinces) sera fourni par l'OBV. La marée sera basse vers 8h et haute vers 14h.

À la fin de l'activité, les déchets seront rapatriés et laissés sur place, à des endroits stratégiques, pour que le camion de la Municipalité puisse passer les récupérer.

**Vers 11h30-12h, les bénévoles sont invités à se présenter au point de rencontre initial pour un dîner festif offert par l'OBV.** Il y aura aussi quelques prix de présence. Venez donner un coup de main à cette belle cause !

# Services de maintien à domicile pour aîné.e.s

## Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS)

### Soutien à domicile et prêt d'équipement

Le CISSS offre des **services de soutien à domicile (SAD)**. La mission du SAD est de permettre à un maximum de personnes de rester dans leur domicile le plus longtemps possible en maximisant leur autonomie, leur bien-être, ainsi que celui des personnes proches aidantes.

Pour bénéficier de ces services, votre demande doit d'abord être évaluée. Vous pourriez par exemple bénéficier, à votre domicile, de soins professionnels (soins infirmiers, médicaux, palliatifs, gériatriques, etc.) ou de services d'aide à la vie quotidienne (hygiène, médication, etc.)

Ces services peuvent aussi être offerts aux adultes de 18 ans et + vivant avec un han-

dicap physique ou mental ou encore qui sont confrontés à une incapacité temporaire (suite à une chirurgie par exemple). Un service de **prêt d'équipement** est en outre offert par le CISSS et pourrait vous permettre de demeurer plus longtemps chez vous (marchette, canne, lit, etc.)

**Vous êtes un proche aidant ? Le CISSS vous offre un répit en prenant le relais auprès de votre proche !**

Ces services peuvent être offerts en collaboration avec les partenaires du CISSS. Pour faire une demande de service ou d'évaluation, téléphonez à l'AAOR (Accueil, Analyse, Orientation et Référence au **1.833.422.2267**.

### Chèques emploi-service (CISSS)

Vous avez besoin d'aide pour effectuer certaines activités de votre quotidien et vous connaissez quelqu'un qui pourrait vous aider ? Vous êtes peut-être admissible au Programme chèques emploi-service. Communiquez avec l'AAOR au **1.833.422.2267**.

### Coup de main à domicile

Le saviez-vous ? L'organisme *Coup de main à domicile* pourrait vous aider à demeurer chez vous plus longtemps ! Une panoplie de services sont en effet offerts aux aîné.e.s (65 ans et +) en perte progressive d'autonomie. Si vous avez besoin de soutien pour l'entretien ménager, les courses ou les soins d'hygiène par exemple, vous pourriez bénéficier du *Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD)* et ne payer qu'une fraction du coût des services. Si vous avez 70 ans et +, vous pourriez de surcroît avoir droit au *Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés*.

Il est à noter que les services peuvent aussi être offerts aux adultes de 18 ans et + vivant avec un handicap physique ou mental, ou qui sont confrontés à une incapacité temporaire (suite à une chirurgie par exemple).

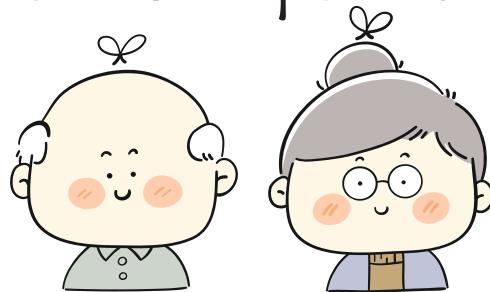
Bref, ça vaut la peine de vérifier votre admissibilité ou de simplement en apprendre plus en téléphonant au **418.722.8097** ou en passant par le site web à :

**[www.coupdemainadomicile.com](http://www.coupdemainadomicile.com)**

  
Coup de main à domicile est à la recherche de **préposé.e.s** à domicile pour Saint-Fabien ! Plus d'infos sur le **site web de l'organisme**.

# Services de maintien à domicile pour aîné.e.s

Centre d'Action bénévole  
Rimouski-Neigette



## Service de popote roulante

Le Centre d'action bénévole offre un service de popote roulante. Ce service consiste à offrir des repas livrés à domicile par des bénévoles. Il est offert aux personnes aînées en perte d'autonomie permanente ou temporaire, aux personnes en

convalescence et aux personnes proches aidantes. Ce service permet de faciliter le maintien à domicile des personnes aînées. Pour vous inscrire ou obtenir plus d'information, contactez la responsable de la popote roulante au **581.246.6352**.

## Service d'accompagnement-transport

Le service d'accompagnement-transport offert par le Centre d'Action bénévole consiste à emmener les gens à leurs rendez-vous médicaux par l'entremise de bénévoles fidèles et prudents qui utilisent leur voiture personnelle. Il vise à aider les personnes en perte d'autonomie permanente ou temporaire. Une référence médicale est requise pour pouvoir être éligible à ce service. Pour vous inscrire en tant que client, pour devenir bénévole, ou pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter la responsable de l'accompagnement-transport au **418.722.7010**.

## Service de visite amicale

Le service de visite amicale offert par le Centre d'Action bénévole consiste à jumeler une personne de 65 ans et plus qui vit à domicile avec un/une bénévole de la même municipalité qui lui tiendra compagnie durant environ une heure à toutes les

semaines ou aux deux semaines. Il vise à briser l'isolement social. Pour vous inscrire en tant que client, pour devenir bénévole, ou pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter la responsable des visites amicales au **418.722.7010**.

## Service d'accompagnement civique

Le service d'accompagnement civique offert par le Centre d'Action bénévole consiste à transporter et accompagner les personnes de 65 ans et plus à faire leurs courses par l'entremise de bénévoles compréhensifs et prudents qui utilisent leur voiture personnelle. Il vise à aider les personnes en perte d'autonomie permanente ou temporaire à aller faire leurs commissions. Pour vous inscrire en tant que client, pour devenir bénévole, ou pour obtenir plus d'informations, contactez la responsable au **418.722.7010**.

## Service d'aide aux impôts

Le Centre d'action bénévole offre aussi de l'aide pour préparer les rapports d'impôts. Pour y avoir accès, vous devez ga-

gner 35 000\$ ou moins si vous êtes seul.e, ou 45 000\$ et moins si vous êtes en couple. Pour info, faites le **418.722.7010**.

# Activités régulières du Club des 50 ans et plus

Pétanque intérieure  
Quand : les mardis, à partir du 9 septembre 2025  
Où : Pavillon des loisirs  
Heure : 13h à 15h  
Coût : 15\$/membre  
2\$/non-membre

Soirées dansantes\*  
Quand : 11 octobre  
Où : Pavillon des Loisirs  
Heure : 20h à 23h  
Coût : 6\$/membre  
7\$/non-membre

Soirées de cartes  
Quand : les mercredis, à partir du 1<sup>er</sup> octobre  
Où : Pavillon des loisirs  
Heure : 19h à 21h  
Coût : 5\$

Vous avez le goût de devenir membre du Club des 50 ans et plus ? Contactez Denise Gagnon (418.740.3358) ou Colombe Jean (418.869.2646). Ça ne coûte que 25\$ pour être membre et vous aurez accès à une foule d'activités !

\*Les portes ouvrent dès 19h30 pour ceux qui veulent réviser un peu leurs pas de danse avant le début de la soirée.

## Activités spéciales du Club des 50 ans et plus

Il y aura des ateliers et/ou conférences en octobre : restez aguets, plus d'infos bientôt !

### Souper Méchoui

Le samedi **13 septembre dès 17h30** au Pavillon des loisirs se tiendra un souper Méchoui ! (porc, pommes de terre, sauce, salade et dessert).

Réservez au plus tard le 3 septembre. La soirée dansante qui suivra à 20h est incluse.

**Membres : 35\$**

**Non-membres : 40\$**

Bienvenue à toutes et à tous !

Pour info : Lucette Fortin au 418.318.1029

Colombe Jean au 418.869.2646 ou

Denise Gagnon au 418.740.3358

### Gala folklorique

Le dimanche **12 octobre dès 13h** au Pavillon des Loisirs se tiendra le Gala folklorique avec Jean-Claude Voyer, Sébastien Caron et Tommy Fournier. L'inscription des musiciens se fait auprès de Lucette Fortin.

**Prix d'entrée : 10\$ café, thé et tisane inclus.**

Gratuit pour les moins de 12 ans. La cantine et le bar seront ouverts.

Prix de présence et Moitié/Moitié

Pour info : Lucette Fortin au 418.318.1029 ou

Denise Gagnon au 418.740.3358

## Viactive

Depuis 2015, les personnes âgées de 50 ans et plus de la municipalité de Saint-Fabien profitent du programme Viactive. Ce programme d'exercices en douceur vise l'amélioration de l'endurance cardiovasculaire et musculaire, la flexibilité et l'équilibre. Tous les exercices peuvent se faire en position assise ou debout.

Les routines, dont les thèmes sont variés, comportent des exercices adaptés et sécuritaires pour la majorité des aîné.e.s autonomes. Ils ont été

conçus et validés par des kinésiologues et des spécialistes de l'activité physique.

**Inscription : au Pavillon des loisirs le mercredi 3 septembre de 9h30 à 11h**

**Début des rencontres : exceptionnellement mardi 9 septembre de 9h30 à 11h**

Courriel : [lschmidt1@telus.net](mailto:lschmidt1@telus.net)

Téléphone : **418.869.2869**

C'est gratuit !

Louise Schmidt, responsable et animatrice

# Invitation du Club de patinage artistique

Une nouvelle saison de patinage s'en vient ! Le **dimanche 5 octobre de 15h15 à 16h30**, c'est d'ailleurs la porte ouverte du CPA (essai gratuit) et l'inscription.

\***NOUVEAUTÉ\*** Les cours Patinage Plus seront désormais **le dimanche à 15h30**.

Que ce soit pour apprendre à patiner pour le plaisir, exceller en patinage artistique ou pour solidifier tes bases au hockey, on t'invite à venir patiner avec nous à l'aréna de St-Fabien.

Pour plus de renseignements, n'hésite pas à entrer en contact avec la présidente du Club, **Mélissa Bouchard**, via Messenger, par courriel à **cpast\_fabien@outlook.fr** ou téléphone au **418.509.0588**.

Bienvenue à toutes et à tous et au plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer !

*Le conseil d'administration du CPA St-Fabien et ses entraîneuses*

**P.S. Casque homologué CSA obligatoire** (style hockey) pour les Patinage Plus



Souper spaghetti au profit du CPA !  
Samedi 22 novembre à partir de 18h au Pavillon des loisirs

## Travailleuse de milieu pour aîné.e.s

Vous avez 50 ans et plus ? Vous êtes isolé ? Vous vivez une situation difficile ?

Rosalie Gravel se déplace partout sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette pour venir en aide ou simplement écouter les aîné.e.s qui en ressentent le besoin.

Ses services sont gratuits et confidentiels.

N'hésitez pas à la contacter au **418.896.9931** ou par courriel à **itmavrn@hotmail.com**

## Guignolée des médias 2025

Le Centre d'action bénévole Rimouski-Neigette, en collaboration avec la fabrique Saint-Fabien, invite les personnes qui souhaitent recevoir un **bon de guignolée** pour les Fêtes à en faire la demande en téléphonant au **418 869-2818** ou en contactant Rosalie Gravel, intervenante pour aîné.e.s, au **418.896.9931 entre le 27 octobre et le 21 novembre** (jusqu'à 16h). Toute demande faite après la date limite sera refusée.

Pour être éligible, vous devez avoir gagné **moins de 30 000\$ en 2024 si vous êtes une personne**

**seule, ou moins de 40 000\$ pour les couples et une famille (1 demande par adresse).**

Vous devez aussi fournir une **carte d'identité ainsi que votre déclaration de revenus 2024** (provinciale ou fédérale). L'avis de cotisation 2024 est accepté. Si vous avez des enfants, vous devez fournir une attestation d'enfants à charge, de même que le document confirmant une garde partagée (si cette situation vous concerne bien sûr). Pour toute info supplémentaire, contactez France Michaud du Centre d'action bénévole au **418.722.7010**.

# Ouverture de la patinoire et de la cantine

**La patinoire est déjà prête !** Restez aux aguets pour connaître les plages horaires destinées au patinage ou au hockey libre : elles seront diffusées sur la page Facebook des Loisirs et le calendrier du site web de la Municipalité :

[www.saint-fabien.ca](http://www.saint-fabien.ca)

**La cantine aussi est ouverte !** Les horaires sont les suivants :

**Jeudi - à confirmer**

**Vendredi - 16h à 19h**

**Samedi - 11h à 19h**

**Dimanche - 11h à 19h**

Bon appétit !

## Porte ouverte au local des Fermières

Vous avez manqué notre expo-vente de l'été ou vous avez tout simplement le goût de venir voir notre local et notre belle installation de métiers à tisser ?

Notre local est ouvert au public **tous les samedis, de 9h30 à 11h30**. Vous pourrez aussi découvrir des produits confectionnés par nos artisanes d'ici, dans notre petit coin aménagé à cet effet. Pourquoi ne pas venir nous voir en rapportant

vos livres à la Bibliothèque ? Nous sommes situés au sous-sol de la bibliothèque Jovette Bernier.

Nous vous invitons à nous suivre sur Facebook (Cercle de Fermières Saint-Fabien) pour mieux connaître nos activités et réalisations.

Au plaisir!

*Le conseil d'administration local du Cercle de Fermières Saint-Fabien*

## Jardins communautaires de St-Fabien

Les installations des jardins communautaires sont presque terminées ! Rappelons qu'une subvention obtenue à travers la démarche de Vitalisation a permis aux jardiniers d'acheter du matériel de jardinage, un cabanon, du mobilier urbain, etc. Il ne reste plus qu'à installer un petit réseau d'aqueduc pour faciliter l'arrosage. Tout sera ainsi en place pour rendre le travail des jardiniers plus facile et agréable. Félicitations au comité, et particulièrement à Jérôme Bellavance, Carole Faucher et Michel Fournier qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour réaliser ce projet. **On en profite aussi pour rappeler que les légumes récoltés par les jardiniers à la sueur de leur front leur appartiennent. Toutefois, tous les citoyens peuvent cueillir des petits fruits sur les arbustes plantés au nord des jardins.** Si vous souhaitez vous joindre à cette belle bande de jardiniers et ainsi réserver votre parcelle pour l'an prochain, contactez Jérôme Bellavance à [jeromebell1@hotmail.com](mailto:jeromebell1@hotmail.com)



© Jérôme Bellavance

## Grignotines

	G	
	M	P
3,00	1/2 Complet	
5,75	7,25 9,00	Frites
5,75	8,85 10,25	Frites/sauce
7,25	10,50 12,00	Frites/sauce italienne
		8,50
		12,00
		13,50

Sous-mariins

	G	
	M	P
3,00	1/2 Complet	
5,75	7,25 9,00	Frites
5,75	8,85 10,25	Frites/sauce
7,25	10,50 12,00	Frites/sauce italienne
		8,50
		12,00
		13,50

## Sus Sandwiches

## Hamburgers

## Assiettes

Sous le ciel des	
	avec frites
Hot hamburger	12,00
Bifteck haché	12,00
Club sandwich	14,00
Combo croquettes (6)	10,75
Hot-chicken	11,25
Croquettes (3) + frites	6,50
Hamburger + frites	8,50
Hot-dog + frites	5,50
1 Pogo + frites	6,50
Spécial Martine (3 rondelles d'oignon et croquettes + salade + poutine)	13,75
Spécial Loisirs (3 bâtonnets fromage + poulet pop corn + salade + Poutine)	14,75

Enfants

14,08	Croquettes (3) + frites	6,50	Spécial Martine (3 rondelles d'oignon et croquettes + salade + poutine)	13,75
16,25	Hamburger + frites	8,50	Spécial Loisirs (3 bâtonnets fromage + poulet pop corn + salade + poutine)	14,75
12,75	Hot-dog + frites	5,50		
13,25	1 Poqo + frites	6,50		

Nos recueils

Spécial Martine (3 rondelles d'oignon et croquettes + salade + poutine)	13,75
Spécial Loisirs (3 bâtonnets fromage + poulet pop corn + salade + poutine)	14,75

Divers et extras

<b>Soupe</b>	1,96
<b>Spaghetti</b>	8,50
<b>Spaghetti/frites</b>	9,00
<b>Spaghetti/salade</b>	9,50
<b>Salade de chou 4 oz</b>	2,25
<b>Fromage</b>	4,00
<b>Steak haché</b>	2,50
<b>Sauce 4 oz</b>	3,00



# VOTRE LIEN RURAL URBAIN



	Départ	Arrivée
<b>Saint-Fabien</b> • Restomotel Bon Voyage • Bureau municipal	6 h 55 6 h 57	17 h 35 17 h 33
<b>Saint-Eugène-de-Ladrière</b> • Église	7 h 09	17 h 21
<b>Saint-Valérien</b> • Patinoire • Rang 4 - route Ouellet	7 h 22 7 h 31	17 h 08 16 h 59
<b>Centre-ville de Rimouski</b> (Plusieurs arrêts disponibles)	Arrivée <b>7 h 45</b>	Départ <b>16 h 45</b>

Possibilité de monter ou descendre à n'importe quelle adresse située sur le circuit. Confirmez au **418 724-5155**.

## INSCRIPTION GRATUITE

À partir de  
**237\$** / déplacement  
**163\$** pour étudiant

## RÉSERVATION



**418-724-5155**

## Une nouvelle façon de partager avec

L'Accorderie de Rimouski-Neigette est maintenant sur pied ! C'est quoi une Accorderie ? C'est un regroupement de personnes qui s'échangent des services gratuitement.

Le fonctionnement repose sur un principe simple et original : proposer aux habitants d'une même localité de se regrouper pour échanger entre eux des services, sur la base de leurs savoir-faire et sans aucune contrepartie financière.

Chaque Accordeur.e met ainsi à la disposition des autres ses compétences et savoir-faire sous forme d'offres de services. Des conseils pour cuisiner, de l'aide pour apprendre une langue ou la musique, de la couture, du dépannage informatique, du gardiennage, de la restauration de meubles, des cours et initiations de toutes sortes, etc. Les possibilités sont aussi nombreuses que vous avez de talents, d'habiletés et de connaissances !

Chaque offre apparaît dans le bottin des services des Accordeur.e.s, accessible dans l'Espace membre du site web ou imprimé pour les membres qui n'ont pas accès à internet. Les Accordeur.e.s ont accès aux coordonnées des personnes qui offrent les services. Ils/elles peuvent donc entrer en contact directement avec les autres membres pour s'entendre sur le service désiré et le moment de l'échange. Chacun.e s'engage aussi à respecter les principes de l'échange de services.

Une inauguration officielle et une AGA de fondation de l'organisme sont prévues le **18 septembre** au **Centre communautaire de St-Robert (358, avenue Sirois)**.

Les portes ouvriront dès 17h30. L'AGA débutera à 18h. Plusieurs belles activités sont prévues ensuite : musique, prix de présence, slams, tirage... Profitez-en, l'événement est gratuit !

Pour plus d'infos, téléphonez au **418.896.2896** ou visitez le site web !



de Rimouski-Neigette

MUNICIPALITÉ  
DE ST-FABIEN  
20-A, 7<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Fabien GoL 2Z0  
418.869.2950  
www.saint-fabien.ca  
@saint-fabien  
Page 24

**Maire :** mairie@saintfabien.net  
**Direction :** direction@saintfabien.net  
**Infos générales :** reception@saintfabien.net  
**Urbanisme :** steeven.boucher@mrc-rn.ca  
**Communication :** communication@saintfabien.net  
**Vitalisation :** vitalisation@saintfabien.net  
**Loisirs :** 418.869.3170 - loisirss@cgocable.ca  
**Biblio :** 418.869.2602 - biblio.fabien@crsbp.net

